

<p align="center"><b>DEPARTEMENT DE HAUTE-SAVOIE</b></p> <p align="center">-----</p> <p align="center"><b>Arrondissement de Saint-Julien-en-Genevois</b></p>	<p align="center"><b>EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE COMMUNAUTE DE COMMUNES USSES ET RHONE</b></p> <p align="center"><b>Séance du 15 Mai 2018</b></p>
<p><u>Nombre de Conseillers :</u></p> <p>En exercice : 37                      Titulaires Présents : 29                      Suppléants Présents : 2                      Absents : 2                      Pouvoirs : 4                      Votants : 35                      Pour : 35                      Contre : 0                      Nul : 0                      Abstention : 0</p> <p><b>N° CC 116/2018</b></p>	<p>L'an deux mille dix-huit, le <b>quinze mai à vingt heures</b>, le Conseil Communautaire Usse et Rhône dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la salle des fêtes de Clarafond-Arcine, sous la présidence de <b>Monsieur Paul RANNARD</b></p> <p><b>Date de convocation :</b> 04 Mai 2018</p> <p><b>Présents :</b> Mesdames Sylvie TARAGON, Estelita LACHENAL, Marthe CUTELLE, Carole BRETON, Mylène DUCLOS, Corinne GUISEPPIN, Anne-Marie BAILLEUL. Messieurs Bernard THIBOUD, Patrick BLONDET, André-Gilles CHATAGNAT, Paul RANNARD, Louis CHAUMONTET, Emmanuel GEORGES, Thierry DEROBERT, Christian VERMELLE, Alain CHAMOSSET, Joseph TRAVAIL, André BOUCHET, Jean-Paul FORESTIER, Jean-Louis MAGNIN, Bernard REVILLON, Bruno PENASA, Jean VIOLLET, Bernard CHASSOT, Pascal COULLOUX, Alain LAMBERT, Guy PERRET, Stéphane BRUN, Jean-Yves MÂCHARD.</p> <p><b>Pouvoirs :</b> Mesdames Paulette LENORMAND donne son pouvoir à Anne-Marie BAILLEUL, Carine LAVAL donne son pouvoir à Bernard THIBOUD, Messieurs Gilles PILLOUX donne son pouvoir à Guy PERRET, Michel BOTTERI donne son pouvoir à Corinne GUISEPPIN.</p> <p><b>Absents :</b> Madame Christine VIONNET représentée par Hugues PERROT, Monsieur Alain CAMP représenté par Serge ROUX, Messieurs Grégoire LAFAVERGES, Gilles PASCAL.</p> <p>Sylvie TARAGON est désignée secrétaire de séance</p>

**OBJET : TOURISME – Réhabilitation de la ViaRhona à Seyssel Haute-Savoie.**

Considérant que la ViaRhona est inscrite dans le schéma européen des Véloroute Euro vélo et qu'elle est à ce titre un maillon d'intérêt européen, national et régional,

Considérant la partie existante sur Usse et Rhône et sise dans la commune de Seyssel est endommagée et qu'elle nécessite une réhabilitation.

Le Président propose un plan de financement élaboré par les services internes de la Communauté de Communes Usse et Rhône et que le projet devra être soumis à consultation au titre des marchés publics. Il propose de demander des subventions publiques au Conseil départemental de Haute-Savoie, à l'État (au titre de la Dotation de Soutien et à l'Investissement Local) et à la Région Auvergne-Rhône-Alpes.

Le Président expose le montant des travaux :

Préparation du chantier	2 000,00 €
Rabotage de la piste	23 085,00 €
Compactage et bâche anti-racines	71 752,50 €
Remise en place des matériaux rabotés	12 825,00 €
Application des enrobés	42 350,00 €
Traçage	3 037,50 €

Le Président indique que le coût prévisionnel est de 155 050 € HT.

**Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré :**

**APPROUVE** le projet de réhabilitation de la ViaRhona sur la commune de Seyssel Haute-Savoie.

**AUTORISE** le Président à demander des subventions au Conseil départemental de Haute-Savoie, à l'État (au titre de la Dotation de Soutien et à l'Investissement Local) et à la Région Auvergne-Rhône-Alpes.

**AUTORISE** le Président à engager les marchés publics et à signer les pièces nécessaires à la bonne exécution du projet.

*Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an susdits.*

*Ont signé au registre des délibérations les membres présents*

**Pour extrait conforme,**

**Le Président,**

**Paul RANNARD**

